

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE GROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LEGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

LES LIBRES-PENSEURS

Il faut bien constater, dit l'Univers, qu'un congrès de libres-penseurs a été tenu ces jours derniers à Paris.

Peut-être serait-il intéressant de savoir pourquoi, depuis trois ans, les libres-penseurs italiens empêchent leurs frères français de proclamer dans la Ville éternelle, en face du Vatican, la déposition de Dieu, l'abolition des lois chrétiennes et des lois naturelles, et les principes de l'humanité affranchie du joug intolérable du bon sens.

Il ne semble pas que ce soient des divergences de vues en matière d'irréligion qui aient empêché les athées italiens de se prêter à l'organisation d'un congrès dans Rome; car la contradiction est l'élément essentiel de la libre-pensée.

Les Français qui passent leur vie à faire la guerre à Dieu seraient-ils considérés par les athées d'Italie comme des incapables, comme des farceurs ou comme des timides?

Quant à ce qui est de la liberté de conscience, elle est garantie par la loi. Quant à la liberté de culte, elle est garantie par la loi. Quant à la liberté de conscience, elle est garantie par la loi.

A la salle Molière, on a proclamé "l'abrogation du Concordat, la séparation des Eglises et de l'Etat; le retour à la nation des biens de mainmorte; l'égalité civile, politique et sociale des deux sexes; les droits de l'enfant dans la famille, dans l'école et à l'atelier; la solution de la question sociale par la libre-pensée."

dans cette nomenclature les formules qui leur sont chères? S'ils ne demandent pas l'abrogation immédiate du Concordat, c'est dans l'espérance de l'obtenir plus sûrement dans un avenir prochain; ils craignent de compromettre leur belle œuvre; ils prennent patience, mais ils sont partisans de l'Etat athée.

Que de papier ils ont noirci à propos de la mainmorte! Le grave Brisson, le seul rival de M. Grévy en austérité et en sagesse, l'espoir de la république, a tonné de sa belle voix de chaudron contre les possesseurs de biens de mainmorte.

L'égalité civile, politique et sociale des deux sexes, ils la préparent avec un entrain, un acharnement sans exemple. Ils ruinent la France pour former des libres-penseuses.

S'ils se sont persuadés que les libres-penseuses brevetées-ès-lettres, ès-sciences, ès-politique, excitées à innover sans cesse, laisseront aux hommes le soin de gouverner et surtout consentiront à leur obéir, ils sont moins raisonnables que les orateurs de la salle Molière.

Le droit de l'enfant, le gouvernement actuel l'a fixé comme a fait le congrès si injustement dédaigné: c'est d'être soustrait à l'autorité du père et de la mère. Demandez plutôt aux législateurs qui, pour rendre obligatoire l'enseignement laïque, ont voté la gratuité de l'enseignement.

Suivant eux aussi, c'est la laïcité qui doit engendrer les vrais citoyens libres-penseurs, délivrés de l'autorité de parents catholiques.

Quant à la solution de la question sociale par la libre-pensée, le gouvernement et ses amis sont un peu en retard, mais la laïcisation des établissements de bienfaisance fondés par la charité religieuse s'accomplit rapidement; ce ne sont pas les nouveaux tribunaux qui empêcheront la république de confisquer les derniers biens des cléricaux.

D'ailleurs si les journaux dont nous parlons ne consentent pas à laisser la libre-pensée résoudre toute seule la question sociale, c'est par le souci d'intérêts particuliers. Mais la libre-pensée répudie tous les principes de l'ancien droit, et la propriété, étant, comme la famille d'institution religieuse, ne saurait être plus ménagée, que la famille.

La prétention des démolisseurs de voir respecter leur bourse par l'Etat au profit de qui ils ont déposé le père de famille, est une bizarrerie plus ridicule que les démonstrations de la salle Molière.

Les libres-penseurs riches de plus ou moins d'argent et de plus ou moins de science se sont montrés pleins de préjugés, en témoignant du dédain pour les réformateurs congressistes sans manchettes et sans orthographe; mais tous les catholiques n'avaient pas à s'occuper particulièrement de ce congrès, dont le programme, autrefois une menace, est aujourd'hui une réalité.

Le folles et les horreurs préparées dans des assemblées de ce genre ont pris corps. Des hommes qui pré-

tendent à la considération ont adopté les systèmes qu'ils dissaient insensés, et ils les appliquent et ils les étendent. Les clubs où l'on insulte Dieu ont triomphé: ils ont établi la loi athée et l'enseignement athée, ils ont préparé la destruction de la famille, et ils disposent d'une armée docile où se trouvent des philosophes et des écrivains. C'est le gouvernement, c'est la république officielle qui conduit le carnaval des intelligences.

Le congrès de la salle Molière est en retard. On peut juger par là des progrès accomplis dans la voie de la décadence.

EUGENE TAVERNIER.

l'esprit ancien et l'esprit moderne

Un collaborateur du Moniteur de Rome écrit de Paris:

Les journaux républicains de Paris, qui tiennent absolument à convaincre leurs lecteurs des divisions du parti monarchique, ont tout d'abord tenté de spéculer sur le langage de l'Univers. Mais l'isolement où demeure cette feuille et le désaveu que lui ont infligé les principales notabilités légitimistes, ont bientôt forcé la presse gouvernementale à porter son effort sur un autre point. C'est alors que le Temps s'est armé de la lettre programme du comte Albert de Mun, et, l'opposant au langage du Soleil et du Moniteur Universel, il a défié les monarchistes de désavouer M. de Mun ou de concilier ses doctrines avec les leurs.

Une rapide analyse des paroles de M. de Mun nous permettra de constater, nous l'espérons du moins, que la conciliation n'est pas aussi impossible que le suppose le Temps.

M. de Mun, parlant au nom des catholiques français, déclare qu'il veut trois choses: un pouvoir fort; un changement dans la législation sociale, qui régit actuellement les rapports de l'ouvrier et du patron.

Notons que c'est le Temps lui-même qui résume ainsi le programme des catholiques, et qui en prend texte pour prouver que M. de Mun est en conflit patent avec les idées modernes: c'est, dit-il, l'esprit ancien livrant bataille à l'esprit moderne.

Ce premier argument, nous l'avons, nous touche peu. Il y a eu dans tous les temps des révolutionnaires et des conservateurs, et si le Temps veut traiter d'hommes arriérés tous les hommes d'Etat qui n'entendent pas le progrès à sa façon, il a fort à faire. Ni Pitt, ni M. de Bismarck, ni Guizot, ni de Beust, ni même Cavour n'ont compris comme lui l'esprit moderne, et il place, somme toute, M. de Mun en assez belle compagnie.

Quant au "conflit de principes inconciliables" qui, selon la feuille républicaine, sépare les partisans de la monarchie constitutionnelle des légitimistes purs, il est moins grave que ne le suppose le Temps. C'est M. le Comte de Chambord, et non M. le Comte de Paris, qui a dit: L'heure est à Dieu et la parole est à la France. Les légitimistes purs

n'ont jamais prétendu disposer de la France contre son gré, ils n'ont jamais prétendu concentrer dans les mains du Roi le pouvoir absolu, que dis-je, le pouvoir unique! Et d'un autre côté, le Temps sera sans doute heureux de l'apprendre, les monarchistes parlementaires ne nous semblent pas du tout entendre le fonctionnement du gouvernement constitutionnel de la façon du Temps.

M. Guizot, dans ses mémoires, déplore ouvertement la méprise politique du Sénat de 1814, qui élut le Roi et pratiqua ainsi, sans s'en douter le droit républicain. Le pouvoir royal, disait Berryer, ne repose pas sur un contrat, car qui dit contrat dit procès, et la légitimité a précisément pour but d'éviter le procès. Mais Berryer, nous répondra le Temps, était infesté de l'esprit ancien. Eh bien, un homme moderne, M. Thiers, déplorait, lui aussi, qu'en 1830 on fût sorti du droit monarchique, en ne prenant pas l'héritier légitime dans la personne du Comte de Chambord.

Tout récemment, lorsque M. le Comte de Paris se rendait à Froshdorf avec sa famille, une Princesse, qu'il est inutile de nommer ici, lui demanda quel nom il comptait prendre. "Mon grand-père répondit-il, s'est appelé Louis-Philippe, parce qu'il rompait la tradition; mais je m'appellerai Philippe, pour le renouer."

Le jour où M. le Comte de Paris occuperait le trône de France, il occuperait au même titre que la reine d'Angleterre, le roi de Prusse ou l'empereur d'Autriche. Les légitimistes purs n'en demandent pas plus qu'il en pense le Temps; et les légitimistes cléricaux se contenteront certainement de la protection que l'on accorde à l'Eglise établie en Angleterre ou en Allemagne.

Quant à cette nouvelle organisation du travail, que réclame M. de Mun, et qui paraît tenir à cœur au Temps, puisqu'il invoque contre elle les principes de 1789, nous lui dirons, pour le consoler, que c'est une question qui ne figurera pas dans la prochaine constitution, puisqu'elle doit être réglée par une loi. Sous la Monarchie, comme sous la République, bien que le Temps semble avoir oublié les débats du mois de mai 1883, les partisans de cette réforme défendront leurs idées dans le Parlement, et n'auront pas de peine à démontrer que les principes de l'école de Manchester sont en contradiction avec l'esprit moderne, au dire des Allemands, des Autrichiens, et même des Anglais! Tocqueville, qui, lui aussi, était préoccupé de "l'affaiblissement de l'individu en face de la société," voulait, tout comme M. de Mun et ses amis, reformer des groupes. Mais Tocqueville était sans doute plein de l'esprit ancien!

S'il en est ainsi, que le Temps se rassure, les monarchistes constitutionnels ne désavoueront pas plus Tocqueville que les légitimistes cléricaux ne désavouent M. de Mun.

Belgique

MOUVEMENT SCOLAIRE CATHOLIQUE

Nous trouvons dans le Journal de Bruxelles des détails bien consolants sur le mouvement scolaire catholique dans la province de Namur.

Dernièrement, dit notre confrère, au lieu, au pensionnat de Malonne, la réunion des anciens élèves de cet établissement et de l'école normale privée qui y est annexée. Comme chaque année, cette réunion comptait un grand nombre de personnes venues de tous les coins de la province et d'ailleurs, quoiqu'elle coïncidât pour ainsi dire avec la retraite à laquelle venaient d'assister à l'école normale de Carlsbourg, les instituteurs catholiques. Présidait la réunion: M. le vicaire général Pirard, ayant à ses côtés M. le baron José de Boppin, président de l'Association; M. l'abbé Niclot, inspecteur diocésain des écoles catholiques; M. Godfroid, inspecteur provincial des mêmes écoles; divers membres du clergé; M. de Dordot, etc., etc.

M. le vicaire général Pirard adresse quelques paroles à l'assistance, et fait un chaleureux appel au zèle et au dévouement des associés au profit de l'œuvre des écoles.

Cette œuvre grandit sans cesse. C'est ce qu'a démontré M. l'inspecteur provincial, vice-président de l'Association, en exposant la statistique pleine d'encouragement que voici:

Au 15 décembre 1881, la province de Namur comptait 343 écoles primaires libres et 155 écoles gardiennes contenant une population de 32,799 élèves.—Au 15 décembre 1882 il y avait 352 écoles primaires catholiques, soit 9 de plus, 161 écoles gardiennes, ou 6 de plus, contenant en tout 33,602 élèves, malgré la recrudescence d'une pression odieuse de la part de propriétaires, de fermiers, d'industriels, de fonctionnaires de bureaux de bienfaisance.

A la même date du 15 décembre 1882, les écoles officielles de la province comptaient 27,078 élèves. Notre enseignement possède donc 55,3 pour cent de la population scolaire entière.

Mais, ajoute M. l'inspecteur, il faut remarquer qu'il y a encore dans la province 92 paroisses qui ne possèdent pas d'école libre, et que, parmi les 245 paroisses qui en sont munies, il reste 65 établissements officiels contre lesquels la lutte n'est pas organisée. Si l'on établit la comparaison exclusivement entre les écoles rivales, on arrive à cette proportion: dans les écoles officielles il y a 13,394 enfants; dans les écoles catholiques on en compte 33,602, soit 71,5 pour cent de la population scolaire totale dans les écoles catholiques.

M. l'inspecteur ajoute que la lutte continue à s'organiser. Je pourrais citer vingt paroisses, dit-il, où l'on travaille sérieusement à l'établissement d'écoles libres; il en est dix au moins qui sont toutes prêtes et s'ouvriront le mois prochain. D'autre part, de toutes celles qui se sont ouvertes depuis la promulgation de

la loi de malheur, pas une ne s'est fermée, pas une n'est menacée. M. Frère oserait-il encore aujourd'hui parler d'avortement?

Les cartes à jouer en France

Il résulte d'une statistique publiée par la direction des contributions indirectes, que le montant des droits perçus l'année dernière en France sur les cartes à jouer s'est élevé à 2,362,086 francs, dépassant ainsi de 24,444 francs le chiffre de 1881.

Il faut trois sortes de papiers pour fabriquer les cartes à jouer. Au milieu se place le papier dit tracé; ce papier est recouvert d'un côté par le papier cartier, tontôt blanc ou de couleur unie, bleu, jaune ou rose, tantôt taroté, c'est-à-dire moucheté de dessins variés, et, de l'autre, par le papier pot sur lequel sont peintes différentes figures.

On appelle têtes les cartes où sont figurés des rois, des dames et des valets, et points celles qui ne sont marquées que de simples coeurs, carreaux, trèfles et piques, de l'as au dix.

L'impression des têtes ne peut se faire que dans les bureaux de la régie, mais l'enluminure des figures et celle des points se fait chez les cartiers; Elle s'opère avec des cartons découpés et des couleurs à la gomme.

L'enluminure achevée, les cartes sont séchées avec soin et passées au savon, ce qui leur donne un brillant de plus et les fait glisser plus facilement unes sur les autres. On les redresse ensuite en les soumettant à la presse; enfin, on les taille pour les égaliser, et on les assemble.

On comptait en France, en 1879, 39 fabricants, et 13,422 marchands de cartes à jouer. En 1882, il y avait 60 fabricants et 13,911 marchands.

Le Prince de Bismarck Industriel

D'après le Reichsfreund, M. de Bismarck n'est pas seulement l'un des plus gros marchands de bois de l'empire, il est aussi l'un des plus considérables distillateurs de l'Allemagne.

Sa spécialité dans cette branche est la fabrication de l'eau-de-vie.

Pendant qu'il ne possédait que la petite terre de Wendisch-Puddiger, il s'adonnait à la distillation en petit, et ne livrait à la consommation que de 9 à 12 mille litres par mois.

Depuis qu'il est propriétaire de Varzin, le chancelier fait les choses en grand. Il a renouvelé tout son matériel, il a installé les appareils les plus perfectionnés, et introduit la vapeur comme force motrice, de sorte que Varzin seul fournit plus de 30,000 litres d'eau-de-vie par mois.

En comptant une autre distillerie à lui appartenant, M. de Bismarck livre au commerce en tout 90,000 litres par mois.

L'antipode du chancelier est son ami et voisin de M. de Kleist-Retsow, qui n'a jamais voulu se livrer à cette industrie, qu'il considère comme pernicieuse et "comme une invention de Satan."

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 29 Oct 1883—No 16

LA JANGADA.

HUIT CENTES LIEUES SUR L'AMAZONE, PAR JULES VERNÉ.

En effet, dans les parties moins boisées, où s'ouvraient d'assez larges clairières, apparaissaient quelques couples d'autruches, l'espèce des andus, hautes de quatre à cinq pieds. Elles allaient accompagnées de leurs inséparables "seriemas", sorte de dindons infiniment meilleurs au point de vue comestible, que les grands volatiles qu'ils escortent.

"Voilà ce que me coûte ma maudite promesse?" s'écria Benito en remettant sous son bras, à un geste de sa sœur, le fusil qu'il venait instinctivement d'épauler.

— Il faut respecter ces seriemas, répondit Manoel, car ce sont de grands destructeurs de serpents. — Comme il faut respecter les serpents, répliqua Benito, parce qu'ils mangent les insectes nuisibles, et

ceux-ci parce qu'ils vivent de puceons, plus nuisibles encore! A ce compte-là, il faudrait tout respecter?"

Mais l'instinct du jeune chasseur allait être à une plus rude épreuve. La forêt devenait tout à fait giboyeuse. Des cerfs rapides, d'élégants chevreuils détalèrent sous bois, et, certainement une balle bien ajustée les eût arrêtés dans leur fuite. Puis çà et là, apparaissaient des dindons au pelage café au lait, des pécaris, sorte de cochons sauvages, très appréciés des amateurs de venaison, des agoutis, qui sont les similaires des lapins et des lièvres dans l'Amérique méridionale, des tatous à test écaillé dessiné en mosaïque, qui appartiennent à l'ordre des édentés.

Et vraiment Benito ne montrait-il pas plus que de la vertu, un véritable héroïsme, lorsqu'il entrevoyait quelque tapir, de ceux qui sont appelés autas au Brésil, ces diminutifs d'éléphants, déjà presque introuvables sur les bords de l'Amazone et de ses affluents, pachydermes si recherchés des chasseurs pour leur rareté, si appréciés des gourmets pour leur chair, supérieure à celle du bœuf, et surtout pour la protubérance de leur nuque, qui est un morceau de roi!

Oui! son fusil lui brûlait les doigts, à ce jeune homme; mais fidèle à son serment, il le laissait au repos. Ah! par exemple, — et il en pré-

vient sa sœur, — le coup partirait malgré lui s'il se trouvait à bonne portée d'un "tamandou assa", sorte de grand fourmillier très curieux, qui peut être considéré comme un coup de maître dans les annales cynégétiques.

Mais, heureusement, le grand fourmillier ne se montra pas, non plus que ces panthères, léopards, jaguars, guépars, congouars, indifféremment désignés sous le nom d'onças dans l'Amérique du Sud, et qu'il ne faut pas laisser approcher de trop près.

"Enfin, dit Benito qui s'arrêta un instant, se promener c'est très bien, mais se promener sans but....."

— Sans but? s'écria la jeune fille: mais notre but, c'est de voir, c'est d'admirer, c'est de visiter une dernière fois ces forêts de l'Amérique centrale, que nous ne retrouvons plus au Para, c'est de leur dire un dernier adieu!

— Ah! une idée! — C'était Lina qui parlait ainsi. "Une idée de Lina, ne peut être qu'une idée folle!" répondit Benito en secouant la tête. — "C'est mal, mon frère, dit la jeune fille, de te moquer de Lina, quand elle cherche précisément à donner à notre promenade le but que tu regrettes qu'elle n'ait pas!" — "D'autant plus, monsieur Benito, que mon idée vous plaira, j'en suis sûre, répondit la jeune mulâtresse.

— Quelle est ton idée? demanda Minha.

— Vous voyez bien cette liane?"

Et Lina montrait une de ces lianes de l'espèce des "cipos", enroulée à un gigantesque minosa-sensitiva, dont les feuilles, légères comme des plumes, se referment au moindre bruit.

"Eh bien? dit Benito. — Je propose, répondit Lina, de nous mettre tous à suivre cette liane jusqu'à son extrémité!..."

— C'est une idée, c'est un but, en effet! s'écria Benito. Suivre cette liane, quels que soient les obstacles, fourrés, taillis, rochers, ruisseaux, torrents, ne se laisser arrêter par rien, passer quand même..."

— Décidément, tu avais bien raison, frère! dit en riant Minha. Lina est un peu folle!

— Allons, bon! lui répondit son frère, tu dis que Lina est folle, pour ne pas dire que Benito est fou, puisqu'il l'approuve! — Au fait, soyons fous, si cela vous amuse! répondit Minha. Suivons la liane! — Vous ne craignez pas... fit observer Manoel. — Encore des objections! s'écria Benito. Ah! Manoel, tu ne parais pas ainsi et tu serais déjà en route, si Minha t'attendait au bout!

Et les voilà partis, joyeux comme des enfants en vacances!

Il pouvait les mener loin, ce filamente végétal, s'ils s'entêtaient à le suivre jusqu'à son extrémité comme un fil d'Ariane. — A cela près que le fil de l'héritière de Mimos aidait à sortir du labyrinthe, et que celui-ci ne pouvait qu'y entraîner plus profondément.

C'était, en effet, une liane de la famille des salses, un de ces cipos connus sous le nom de "japicanga" rouge, et dont la longueur mesure quelquefois plusieurs lieues. Mais, après tout, l'honneur n'était pas engagé d'ans l'affaire.

Le cipo passait d'un arbre à l'autre, sans solution de continuité, tantôt enroulé aux troncs, tantôt engrainant aux branches, ici sautant d'un dragonnier à un palissandre, là d'un gigantesque châtaignier, le "bertholletia excelsa", à quelques-uns de ces palmiers à vin, ces "baccabas", dont les branches ont été justement comparées par Agassiz à de longues baguettes de corail mouchetées de vert. Pnis, c'étaient des "tucumas", de ces ficus, caprinaires, et dont on ne compte pas moins de quarante-trois variétés au Brésil; c'étaient de ces sortes d'euphorbiacées qui produisent le caoutchouc, des "gualtes", beau palmiers au tronc lisse, fin, élégant, des cacaotiers qui croissent spontanément sur les

rives de l'Amazone et de ses affluents des mélastomes variés, les uns à fleurs roses, les autres agrémentés de panicules de baies blanchâtres.

Mais que de haltes, que de cris de déception, lorsque la joyeuse bande croyait avoir perdu le fil conducteur! Il fallait alors le retrouver, le débrouiller, dans le peloton des parasites.

— Là! là! disait Lina, je l'aperçois! — Tu te trompes, répondait Minha, ce n'est plus lui, c'est une liane d'une autre espèce!

— Mais non! Lina a raison, disait Benito.

— Non! Lina a tort, "répondait naturellement Manoel.

De là, discussions très sérieuses, très soutenues, dans lesquelles personne ne voulait céder.

Alors, le noir d'un côté, Benito de l'autre, s'élançaient sur les arbres, grappaient aux branches enlacées par le cipo, afin d'en relever la véritable direction.

Or, rien de moins aisé, à coup sûr, dans ce mélange, au milieu des bromélias "karatas", armées de leurs piquants aigus, des orchidées à fleurs roses et labelles violettes, larges comme un gant, des "oncidiums" plus embrouillés qu'un écheveau de laine entre les pattes d'un jeune chat!

(A suivre)

CALENDRIER DE 1883

17^e année de la Confédération canadienne. 8^e mois : OCTOBRE, dédié aux Anges Gardiens. Dimanches : les 7, 14, 21, 28. La Lune à l'apogée les 3 et 30, au périgée le 16.

29 Octobre, lundi.

29^e jour de la Lune, 30^e de l'année. Mâres : matin 5 h. 38 m., soir 5 h. 56 m. Office de la fête. — En 1879, vote contre le ministre Joly.

SOMMAIRE

France. L'esprit ancien et l'esprit moderne. Belgique. Les cartes à jouer en France. Le prince de Bismarck industriel. FÉLICITATION. — La Jangada. (A suivre.) Visite. Un projet de chemin de fer.

ANNONCES NOUVELLES

Behan Bros., importateurs. Contrats de la malle. — William G Sheppard. Réputation.

CANADA

QUEBEC, 29 OCTOBRE 1883

VISITE

DE SON EXCELLENCE LE COMMISSAIRE APOSTOLIQUE CHEZ LES RELIGIEUSES URSULINES

Ce matin les Dames Ursulines avaient l'honneur de recevoir dans leur couvent la visite de Son Excellence, le Commissaire apostolique. A 7 1/2 hrs., Son Excellence a célébré la Sainte messe dans l'église de la communauté, et après le déjeuner.

On se rendit à la grande salle des Elèves. Cette salle était ornée avec un goût exquis; on y remarquait particulièrement les inscriptions suivantes: Triomphe à la sainte Eglise. Gloire, amour à notre grand Pontife. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Une marche de Meyerbeer salua l'entrée de Son Excellence, puis une charmante cantate donna la première expression de la joie et du bonheur des élèves du Pensionnat. Une d'entre elles, Mlle A. Taschereau s'avança ensuite et lut l'adresse suivante dont on a bien voulu nous communiquer le texte :

Excelsence, C'est avec un saint tressaillement que la famille de la Vénérable Marie de l'Incarnation se réunit en ce jour, pour présenter au digne Envoyé de S. S. Léon XIII, ses hommages de profonde vénération.

Que dirons-nous maintenant de notre gratitude pour l'honneur que nous fait Votre Excellence en descendant à nous visiter au sein de notre solitude? Bien peu d'entre nous auront le bonheur d'aller jusqu'à Rome et d'y vénérer le Vicaire de Jésus-Christ; mais toutes, nous pouvons dire que Rome aujourd'hui est venue jusqu'à nous, dans le Représentant de son auguste Pontife. Ah! si ce Père bien-aimé pouvait trouver dans notre amour filial, quelque adoucissement à ses multiples et poignantes sollicitudes, que nous en serions heureuses! Marie Immaculée, que l'univers catholique implore, renouvelera bientôt, nous l'espérons, les merveilles de sa protection.

Excelsence, les enfants reçoivent rarement une faveur sans en solliciter de nouvelles. Nous oserons donc prier votre bienveillance de rappeler à Sa Sainteté que, depuis quinze ans déjà, se poursuit une cause bien chère, non seulement à ce monastère, mais à l'ordre entier des Ursulines; — cause chère à l'ancienne France comme à la Nouvelle, — chère, dirons-nous, à l'Eglise entière, par les admirables vertus et les lumières que puisa dans le Cœur de Jésus la

Thérèse du Nouveau-Monde, la Vénérable Marie de l'Incarnation. Nous sommes certaines que Votre Excellence sera propice à nos vœux. Qu'elle daigne, en ce moment, appeler sur nous la plénitude des bénédictions dont elle est dépositaire, et qu'elle répand avec tant de bonté sur tous.

Son Excellence répondit avec une touchante bonté aux paroles qu'on venait de lui adresser.

Elle compara les jeunes élèves aux anges qui doivent peupler l'entrée du Ciel, et leur dit que c'était en le voyant qu'on comprenait bien ces paroles du Sauveur. " laissez venir à moi les petits enfants."

Elle promit aussi de ne pas oublier à Rome la Cause de la mère Marie de l'Incarnation, et demanda à la Supérieure de vouloir bien faire signer une supplique par la communauté, se chargeant de la présenter au S. Père.

Il restait à obtenir une faveur pour couronner la fête; ce fut l'affaire des plus jeunes pensionnaires, les benjamines, qui dans un gai refrain demandèrent à Son Excellence un grand congé qui leur fut gracieusement accordé.

Après la visite des Elèves, on conduisit Son Excellence dans les différentes parties de la Communauté. Elle visita d'abord la partie destinée aux Religieuses elles-mêmes, leur adressa quelques mots de bienveillance, puis la partie destinée au noviciat, et enfin le département des Externes.

Son Excellence a paru tout à fait satisfaite de la visite, et a manifesté son admiration à plusieurs reprises.

Un projet de chemin de fer

La presse s'est déjà beaucoup occupée d'un projet gigantesque de chemin de fer, qui pourrait passer dans le domaine des faits accomplis. Cette ligne nouvelle devra relier San Francisco à Port Nelson, sur la Baie d'Hudson. De ce dernier endroit, des steamers transporteront les marchandises directement à Liverpool. La compagnie qui s'est mise à la tête de cette entreprise importante, a intitulé son chemin " Le San Francisco, Winnipeg et Baie d'Hudson."

Le correspondant du Globe à Winnipeg écrit : " On a récemment démontré que la Baie d'Hudson est facilement navigable pendant cinq mois de l'année, et en réalité, les glaces dans le cœur de l'hiver ne s'étendent pas au-delà d'un mille du rivage; de sorte qu'en y construisant de longues jetées, la Baie pourrait être navigable durant tout l'hiver. On s'est toujours servi jusqu'à présent, de navires en bois, mais il est probable qu'avec des vaisseaux en fer, la navigation ne subirait aucune interruption en aucun temps de l'année. Si ce projet est exécuté, il transformera complètement le commerce de transit dans le Nord-Ouest américain."

Espérons que ce vaste projet verra sa complète exécution. Il ne faut pas cependant se faire trop d'illusions sur la grande facilité de la navigation d'hiver sur ces mers arctiques. La compagnie de la Baie d'Hudson a pu faire depuis quelques années le commerce avec l'Angleterre et d'autres puissances européennes, en dirigeant ses navires en bois par une voie aussi dangereuse, mais ce n'est pas à dire que la question soit définitivement résolue.

D'un autre côté, depuis que la Compagnie du Pacifique a acheté le " Manitoba Southern " il est à craindre que les Américains qui ont conçu le plan ne rencontrent de grandes difficultés pour raccorder leur ligne de San Francisco aux frontières canadiennes avec l'embranchement du Pacifique.

Toutefois, si les princes de la finance de l'ouest des Etats-Unis désirent absolument consacrer quelques dix à quinze millions à cette entreprise gigantesque, nous n'avons aucune objection à les laisser faire, dût-il en résulter un fiasco. Ce que nous ne leur souhaitons pas.

Il était rumeur à Montréal, samedi, que M. C. J. Coursol, député fédéral pour Montréal-Est, avait été nommé sénateur.

La loi sur l'étude de l'anatomie

Elle est bien simple cette loi concernant la dissection des cadavres, adoptée à la dernière session du parlement de Québec (46 Victoria, chap. XXX.) et pourtant on ne semble pas vouloir en comprendre la portée. Au contraire, on la critique en vertu de nous ne savons quel principe pour arriver à des conclusions fausses.

Le deuxième paragraphe de l'acte en question se lit comme suit :

" Le cadavre de toute personne trouvée morte et exposée publiquement, ou de celle qui immédiatement avant son décès, était à la charge de quelque institution publique recevant une subvention du gouvernement provincial, sera livré, par l'intermédiaire de l'inspecteur ou du sous-inspecteur d'anatomie, aux unités ou écoles de médecine en cette province, pour servir à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie, à moins que ce cadavre ne soit réclamé pour l'inhumation, dans les vingt-quatre heures après le décès, par des personnes affirmant solennellement devant l'inspecteur ou sous-inspecteur, à la discrétion de ces officiers, qu'elles sont parentes du défunt jusqu'au degré de cousin-germain inclusivement."

Voilà le terrible paragraphe qui a éveillé les susceptibilités de certains personnages. Ils disent : Quelles terreurs épouvantables devront éprouver ces pauvres malades dans les hôpitaux, à la pensée qu'ils seront livrés au scalpel des fils d'Esculape? L'objection est assez sérieuse. Prenons la peine de l'étudier.

Il est certain d'après la loi nouvelle, que les hôpitaux fourniront aux anatomistes plus de sujets qu'il ne sera nécessaire, surtout à Québec qui renferme un hôpital presque exclusivement consacré aux marins de pays étrangers. L'inspecteur d'anatomie pourra et devra alors exercer une certaine discrétion et établir des distinctions; les autorités des hôpitaux seront pour lui des conseillers en cette matière.

En outre, la loi exige que les corps soient traités avec respect et inhumés avec les honneurs religieux, après avoir été employés aux études des protecteurs et des disséqueurs.

Sous la loi actuellement en vigueur, les citoyens n'étaient pas en sûreté. On connaît les campagnes entreprises par les élèves en médecine pour voler des cadavres. Une quantité de cimetières ont été pillés, surtout dans les environs des villes. Plusieurs familles seraient bien en peine de dire aujourd'hui où reposent les ossements de leurs ancêtres. Et pourquoi cela? Parce que le nombre de sujets étaient insuffisants; le premier venu avait le droit de venir réclamer les personnes mortes dans les hôpitaux. De sorte que bon gré malgré il a fallu avoir recours ailleurs, c'est-à-dire aux cimetières.

La loi actuelle protège donc la société toute entière. Dorénavant pas un cadavre ne sera admis dans les salles de dissection, à moins qu'il ne soit prouvé à la satisfaction des inspecteurs qu'il ait été trouvé et exposé publiquement, ou qu'il était à la charge de quelque institution publique recevant une subvention du gouvernement provincial.

Il est donc prouvé que tout ira désormais pour le mieux. Plus de profanation des cimetières et des charniers; plus d'enlèvements de cadavres comme par le passé; plus de ces scènes scandaleuses dont le public a été bien trop souvent témoin depuis plusieurs années. Les élèves et leurs professeurs n'auront plus à craindre de manquer de sujets pour leurs études de première nécessité; ils n'auront plus à risquer leur santé et leur vie pour déterrer les morts et les transporter en ville. Bref, cette loi met fin à une quantité d'abus graves, et les citoyens pourront désormais vivre et surtout mourir en paix, et les élèves en médecine cesseront d'être la terreur de la société.

La Mosaïque

Tel est le titre d'une excellente revue française que son fondateur, M. Dalloz a intitulé : Revue pittoresque de tous les temps et de tous les Pays. Elle renferme 32 pages in-quarto de matières intéressantes à lire et seize gravures sur bois exécutées avec le plus grand art. Pour en donner une

idée à nos lecteurs, nous publions la liste complète des dessins que nous apporte le numéro du 15 octobre.

La Bretagne pittoresque : Ruines de l'abbaye de Bon-Repos, dessin de P. Le Trévannec. Le canal de Nantes à Brest, par le même. Archéologie française. Les grandes écoles au XI^e et au XIII^e siècles par E. du Sommerard. Les maîtres de la peinture chrétienne : Fra Angelico de Fiesole, par G. M. T. Le sommeil de fra Angelico, tableau de M. Luc-Olivier Merson. Dessin : Les héros d'Honneur, par Flaxman. Marché aux esclaves. Supplique d'esclaves à Zanzibar, dessins de Verger. Arbres gigantesques. La chapelle de la Concorde, dessin de A. Dery.

Sacre de Charles VI à Reims, illustration des chroniques de Froissart. Quasimodo suspendu à une gargouille de Notre-Dame, par Luc-Olivier Merson. Portrait de Blaise Pascal, gravé par Edelink. Le château de la Reine-Blanche, dessin de Toly. Sculpture : Le monument d'Alexandre Dumas, par Gustave Doré. Le capitaine d'Artagnan, par le même. Candelabre et petits bronzes japonais.

La Mosaïque traite une grande variété de sujets religieux : philosophiques, historiques, littéraires, archéologiques, agricoles, scientifiques et industriels. L'esprit prédominant des écrits qui s'y trouvent est excellent, et nous pouvons en recommander la lecture, même aux enfants.

Il paraît une fascicule de cette revue le 15 de chaque mois. Le prix pour le Canada est de deux dollars environ.

Adresse : La Mosaïque, 13-15, rue Voltaire, Paris.

Le progrès

C'est le devoir du journalisme de louer tout progrès qui s'accomplit, et d'encourager toute tentative d'amélioration dans l'existence sociale.

A ce point de vue, nous devons nous féliciter des essais d'éclairage électrique qui se font en ce moment à Québec. Il y a quelques jours, nous parlions du bec électrique placé à la Porte Saint-Jean. Aujourd'hui signalons un essai particulier qui entrainera certainement beaucoup d'autres, si le succès de samedi se soutient.

Samedi soir donc, en sortant dans une rue qui, hélas! n'a de royal que son nom, nous voyions comme des étincelles d'incendie, mais ces étincelles restaient fixes : nous reconnûmes les flèches de l'église Saint-Roch, reflétant une vive lumière; un peu plus tard, dans la rue Caron, nous portions encore nos regards vers l'église, et le brouillard du soir nous paraissait illuminé comme par un incendie, mais c'était une lumière fixe, et nous en faisons presque honneur aux nombreuses lumières du marché.

C'est M. Zéphyrin Paquet, l'infatigable marchand de nouveautés, qui faisait l'essai de l'éclairage électrique dans son magasin et à la devanture. Deux becs placés au dehors produisaient " le jour " sur une belle longueur de rue, et faisaient rougir de honte les quelques becs de gaz qui se trouvaient aux environs; à l'intérieur, trois becs électriques remplaçaient triomphalement soixante becs de gaz. L'appareil générateur du courant électrique est installé dans un sous-sol du nouveau magasin.

Honneur aux hommes d'initiative et de progrès! que le succès couronne leurs efforts! Puissions-nous voir se multiplier ces courageuses tentatives! Puissions-nous voir bientôt utiliser comme puissance génératrice, quelque filet dérivé de la belle chute de Montmorency! que de rues de Québec qui attendent ce progrès!

Le service anniversaire de feu Lady Langevin, épouse de l'honorable Sir Hector L. Langevin a été célébré ce matin à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. M. l'abbé F. H. Bélanger vicaire à la paroisse, officié, accompagné de M. l'abbé Pagé, du Séminaire de Québec comme diacre et de M. l'abbé Dupuis, vicaire, comme sous-diacre. Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi, a chanté l'absoute.

La chapelle avait revêtu ses plus riches ornements de deuil. Le catafalque entouré de cierges avait été dressé dans la nef, près du balustre.

Au chœur nous avons remarqué la présence de M. le Grand-Vicaire Hamel, recteur de l'Université. M. l'abbé P. G. Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu, et M. l'abbé Marois de l'Archevêché.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Robitaille était présent, ainsi que plusieurs des notabilités de la ville de Québec.

Les parents et amis sont venus en grand nombre prier sur la tombe de

cette femme distinguée qui a laissé de si bons souvenirs parmi eux.

Qu'elle repose en paix!

Il n'y aura aucun changement dans le ministère, bien qu'il en ait été sérieusement question. La session aura lieu prochainement, et M. Mousseau semble décidé à pousser les travaux parlementaires avec la plus grande vigueur. Les députés ne demanderont pas mieux, car ils auront à souffrir du manque de confort, dans cette salle temporaire construite pour l'occasion. Du reste, il y a peu de mesures importantes en perspective, et les projets de loi ne seront pas nombreux.

On dit que des changements importants se feront immédiatement après la session. Rien cependant n'a transpiré sur la nature de ces changements. Qui vivra, verra!

L'honorable M. A. P. Caron est parti hier soir pour Ottawa, par le chemin de fer du Nord.

Le mardi 30 octobre, il y a une éclipse annulaire de soleil, invisible en Canada, sauf dans la Colombie britannique; l'éclipse est centrale pour le Japon; elle se produit entre 4 heures 33 minutes et 10 heures 4 minutes du soir, temps des horloges de Québec.

Nous apprenons avec plaisir que le cercle catholique de Québec a offert et expédié ces jours-ci un superbe calice en argent avec coupe dorée, à Mgr Bossé, préfet apostolique de la côte nord.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 28 octobre 1883.

La conférence internationale des câbles sous-marins a signé une convention pour la protection des câbles.

On annonce la mort du cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. L'ex-père Hyacinthe Loyson est arrivé à New-York.

ANGLETERRE

Londres 28 octobre.

Les grands commerçants maritimes demandent à Lord Granville qu'un second canal de Suez soit creusé.

On redoute des désordres à Balleck, à l'occasion des assemblées projetées par les nationalités et par les Orangistes; 2000 Orangistes sont armés de revolvers.

On apprend d'Alexandrie Egypte, que 12 décès par le choléra se sont produits samedi; les européens surtout sont atteints, quelques cas se produisent à l'intérieur.

ESPAGNE

Madrid, 27 octobre.

On a retiré et désarmé le bataillon, qui montait la garde au palais du ministère.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 27 octobre.

M. de Boutenief est nommé ministre de la Russie près du Vatican. Les ministres proposent que les recteurs des universités soient nommés par le gouvernement.

Nouvelles de Montmagny

On nous rapporte que M. F. X. Adam, de St-Pierre, s'est fait accidentellement tuer la semaine dernière à Boston, en chargeant une mine; il laisse une femme et huit enfants en bas âge.

Lors de sa dernière visite, Mgr l'archevêque a décidé qu'une nouvelle paroisse serait formée à l'endroit appelé La Rivière, située entre St-Thomas et St-Paul du Baton et qu'elle aurait pour nom Notre-Dame du Rosaire. Le Rév. M. le vicaire, accompagné de M. Bernatchez, M. P. P., et d'un grand nombre de personnes, est allé lundi dernier planter une croix au lieu où devra être érigée la nouvelle chapelle.

La Sentinelle.

Nouvelles de Manitoba

Le Rév. Père Maisonneuve ne prend point de mieux, il semble au contraire affaiblir tous les jours.

Le juge en chef Wallbridge est parti hier pour aller au Portage-la-Prairie afin d'y présider les Assises.

Le Rév. Père Beaudin qui était au palais archiepiscopal depuis quelques jours est retourné au Portage-du-Rat.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a reçu, hier matin, une lettre du Père Lacombe, de Calgary. Le Rév. Père

est bien portant. Calgary a maintenant une malle quotidienne.

Le gouvernement provincial a décidé de bâtir un asile pour les aliénés à Sugar Point, près de Selkirk. Les travaux seront immédiatement commencés. A la dernière session, \$50,000 ont été mis dans les estimés pour la construction de cet asile. Le Manitoba du 23 octobre.

Petites nouvelles

NOUVELLE RELIGIEUSE.—M. l'abbé Paradis, ci-devant vicaire à Sillery, est transféré au vicariat de Saint-Joseph de Lévis. M. l'abbé O'Leary le remplacera à Sillery.

—Les médecins prescrivent les Pilules d'Ayer, comme le cathartique le plus sûr et le plus parfait.

AIDES-DE-CAMP.—Lord Lansdowne, notre nouveau gouverneur-général, a choisi pour aides de camp les lieutenants Streafeln et Thon. Henry James Anson.

MILITAIRE.—Le Lt-col. comte d'Orsonneus et le Lt-col. Turnbull, commandants des nouveaux collèges militaires établis dans le Dominion, sont partis de Liverpool, samedi dernier, et arriveront par le prochain steamer de la malle.

CONCERT A L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—Hier, à trois heures, la foule était compacte au-devant de l'église St-Jean-Baptiste. Comme on l'avait annoncé, la musique de l'Union Musicale devait y donner un concert. A l'heure fixée, on commença par le Nous vous invoquons tous, chanté par un chœur puissant accompagné du corps de musique.

L'idée de faire du premier chant donné dans cette église, un chant en l'honneur de la Ste Vierge était vraiment très belle, et l'effet a été grandiose. L'hymne national, les airs canadiens de M. Vézina ont aussi soulevé les applaudissements.

La fanfare de l'Union Musicale a ensuite exécuté un long programme musical qui s'est terminé à 5.30 h. Le succès a été brillant.

Dans le cours de l'après-midi, une collecte a été faite au profit de l'église par les personnes suivantes : M. et Mme C. Delisle, M. et Mme O. Poitras, M. et Mme V. Lefebvre, M. W. H. Larue et Mlle Eugénie Lemieux.

Une fois le concert terminé, M. Peachy, qui demeure à deux pas de l'église a invité les chanteurs et chanteuses, les musiciens et quelques autres personnes à passer chez lui, où le champagne et autres rafraichissements, ainsi que des gâteaux, ont été servis. Là encore il y a eu chant et musique, et séance tenante M. Peachy, qui a fait autrefois partie du chœur de l'orgue à l'église St-Jean, a été nommé membre honoraire de l'Union Musicale.

Les travaux de l'église avancent rapidement. On espère que le bazar s'y ouvrira dans la dernière semaine de novembre ou la première de décembre. La messe de Noël pourra donc y être célébrée suivant la promesse qu'en avait faite le Rév. M. Plamondon, l'actif et infatigable desservant de l'église St-Jean-Baptiste.

—Le Salt-rheum de la pire espèce est guéri par la Salsepareille d'Ayer. Ecrivez au Dr J. C. Ayer & Co., et il vous enverra des preuves.

TRISTE ACCIDENT.—Hier on a annoncé en chaire, à l'église de Beaufort, la mort d'un jeune homme de dix-huit ans, du nom de Magloire Guillot qui s'est fait tuer par un arbre dans les chantiers du Michigan.

US OURS.—La semaine dernière un cultivateur de Ste-Louise, comté de l'Islet, M. Joseph Morin, a abattu un ours qui pesait 200 livres.

Cet avalanche d'ours va donc être un des signes caractéristiques de l'année 1883.

MORT SUBITE.—On a recommandé aux prières des fidèles, hier, un cordonnier du nom de Jacques Fiset, décédé subitement samedi dernier, au faubourg St-Jean.

Il partit samedi matin pour se rendre chez son patron, M. Caron, rue Richelieu, et étant monté en haut pour demander la clef du magasin, afin de l'ouvrir comme c'était son habitude, il est tombé à la renverse.

On a mandé le Dr R. Rinfret qui n'a pu que constater la mort. Fiset était âgé de 35 ans.

Un tel malheur pour une jeune famille est quelque chose de bien terrible; et l'on peut se figurer le désespoir de sa jeune épouse.

DEMANDE EN DOMMAGE.—M. Davis, missionnaire de la cité, réclame de la corporation la somme de \$1000 pour dommages résultant pour lui d'une chute dans la côte Ste-Geneviève où il s'est cassé une jambe. L'état défectueux du trottoir a été la cause de cette chute.

TRAGÉDIE HORRIBLE.—Une dépêche de Newcomerstown, O., en date du 25 courant, nous donne les détails d'une

terrible tragédie dont cet endroit a été le théâtre. Le matin, M. Neilsman a découvert le corps de M. Albert Frizer... Elle avait la gorge coupée d'une oreille à l'autre.

FATAL ACCIDENT.—Samédi matin, un triste accident est arrivé à la station du Grand Tronc. Il était cinq heures, le convoi de nuit de l'Intercolonial arrivait.

Pendant ce temps, un cultivateur de la paroisse Saint-Port-Joli, M. Caron n'étant pas encore bien éveillé sans doute, crut le moment arrivé de descendre et sortir du char.

Il est tombé dans le fleuve, juste au moment où le train se remettait en mouvement, de sorte que personne n'a entendu assez tôt ses cris de détresse pour le tirer de cette position périlleuse.

On a retrouvé son corps quelques heures après l'accident et il a été transporté à la morgue de Québec, où une enquête devait avoir lieu ce matin.

NOUVELLE MACHINE A CIGARETTE.—Sous ce titre le Scientific American publie un article fort élogieux au sujet d'une invention récente d'un canadien français, M. Edmond Casgrain, dentiste de Québec, et l'accompagne de deux fort jolies vignettes.

Deux cadres, reliés par une charnière, supportent deux rouleaux, dont l'un est muni d'une manivelle, et l'autre est muni d'un ressort intérieur. Un ruban est attaché aux deux rouleaux et les fait communiquer.

L'idée est aussi ingénieuse que réussie. La machine fonctionne facilement et avec perfection. Une main novice peut en obtenir au-delà de 100 cigarettes à l'heure.

Nous félicitons notre compatriote. Ces éloges, venant d'un journal aussi bien posé que le Scientific American sont une garantie du mérite réel de son invention, et de l'accueil favorable qui l'attend dans le public.

Agriculture

DES SOINS A DONNER AU BÉTAIL EN NOVEMBRE

Les chevaux doivent être mis à l'abri des orages si fréquents en novembre. Il leur faut une étable chaude et un repos complet, ayant soin toutefois de les faire sortir les jours du beau temps.

Les moutons affaiblis devront être engraisés au plus vite et livré au marché. Il est inutile de garder des animaux de condition inférieure.

Les cochons donneront un profit plus considérable si on les engraisse pour les vendre avant le milieu de l'hiver. Durant les gros froids, la nourriture qu'ils consomment ne sert qu'à les tenir toujours dans le même état.

N. B.—Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs les sages conseils donnés par l'American Agriculturist, revue agricole, publiée à New-York, et dont l'abonnement ne coûte que \$1.50 par année.

SPIROMÈTRE

Plusieurs médecins et chirurgiens des armées française et anglaise se sont associés avec M. Souvielle, de Paris, ex-ai de chirurgien de l'armée française, pour l'assister dans son institut si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons.

Pendant une visite, dernièrement, en France, le docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement spirométral pour les maladies chroniques connues sous les noms de catarrhe, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge et des poumons.

Le climat particulier de ce pays, où le froid continue pendant plusieurs mois est particulièrement disposé pour aggraver les maladies de la gorge, des poumons ou des bronches.

Les derrières extraordinaires pour le spiromètre du Dr Souvielle en France et en Angleterre lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique.

En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés inguérissables par nos meilleurs médecins.

L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins. Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire au progrès de la civilisation et des affaires.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souvielle, ex-ai de chirurgien de l'armée française, 43, Philippe St., Montréal, 173, Church street, Toronto, 106, Alexander street, Winnipeg, Bureaux pour le Canada.

Les médecins et les malades sont invités à consulter les chirurgiens et à faire l'essai de l'instrument gratis aux instituts. Québec, 16 août 1883—1 an. 849

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc.

Mères ! Mères ! Mères Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ?

qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 26 janvier 1883—1 an C

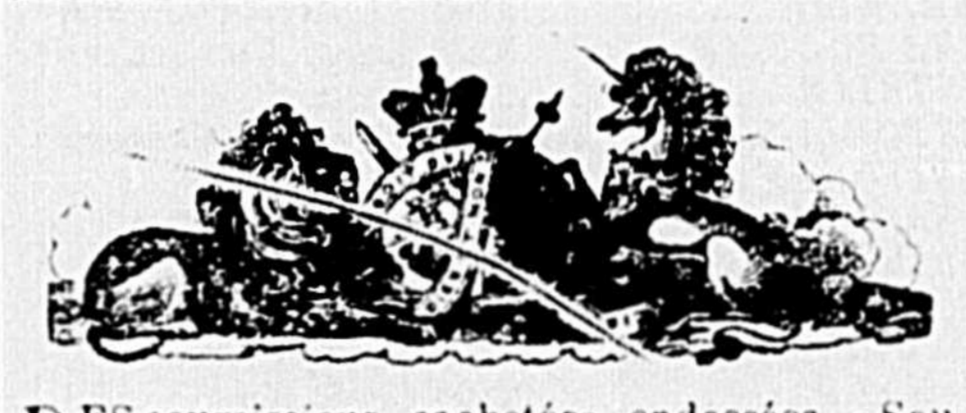
DÈCÈS A St-Sauveur de Québec, le 27 du courant, M. Germ. Caouette, à l'âge de 61 ans et 3 mois. Ses funérailles auront lieu le 30 (mardi) à 8 heures. Le convoi laissera sa résidence à 8 heures.

M. Caouette était l'un des plus anciens citoyens de St-Sauveur; il a rendu à cette municipalité de réels services dans les différentes charges qu'il a occupées. Il est mort après une très longue maladie, soufferte avec un courage vraiment héroïque, entouré de tous les secours de notre sainte religion. Il emporte les regrets de ceux qui l'ont connu. Parents et amis sont priés d'assister à ses obsèques, sans autre invitation.

La nombreuse famille du défunt nous offre nos plus vives condoléances. R. I. P.

!!! REPUTATION !!!

Ce qui fait la réputation de L'HUILE ASTRALE DE PRATT, c'est qu'il n'exhale aucun de ces gaz injurieux qui émanent des autres huiles et qui empoisonnent l'atmosphère des appartements, et même des personnes qui les habitent.



DES soumissions cachetées, endossées, sous approvisionnement des Magasins militaires, adressées au sous-signe seront reçues jusqu'au

Mercredi Midi, 7 Novembre 1883. On peut se procurer des formes imprimées de soumission, contenant des renseignements complets du département, à Ottawa, et aux Magasins Militaires suivants, où on peut aussi examiner des modèles cachetés de tous les articles savoir: Le bureau du Magasin Militaire à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et St-Jean N. B.

St-Jean N. B. La soumission ne sera reçue elle n'est faite sur ces formes imprimées. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une Banque Canadienne, au montant de dix pour cent, sur la valeur totale des articles pour lesquels la soumission est faite, qui sera forfait si la partie qui a fait la soumission refuse d'écarter le contrat, à la sommation qui lui en sera faite, ou si elle manque de compléter ce pour quoi elle a soumissionné. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu.

C. EUG. PANET, Député du Ministre de la Milice et de la Défense. Ottawa, 2 octobre 1883. Québec, 15 octobre 1883—107. 891

Behan Bros., IMPORTATEURS

NOUS exhibons en ce moment un assortiment d'étoffe à robe de la plus haute nouveauté. Quelques genres spéciaux achetés à des conditions qui nous permettent de les vendre à moitié prix.

Lainages.—Notre fonds de tweeds anglais et écossais, de draps de pilot, de castor et de draps pour Ulster est très considérable et à BON MARCHÉ.

Bonneterie.—Vêtements de dessous en laine écossaise, pour messieurs, dames et enfants, garantis de la meilleure qualité et TRÈS A BAS PRIX.

150 doz. de BAS DE LAINE pour dames, achetés au rabais et vendus à MOITIÉ PRIX, chemises blanches et chemises de flanelles pour messieurs, cols, poignets, cravates, foulards, bretelles, etc. etc. EN GRANDE VARIÉTÉ.

Flanelles.—Notre assortiment de flanelles rouges, blanches, grises et de fantaisies est le plus considérable que nous n'ayons jamais eu, et à des prix plus bas qu'à l'habitude.

Convertures nouvellement arrivées. Dix ballots de couvertures blanches et grises depuis \$1.75 à \$12.00 la paire. Chance insuquée.

Tapis brussels, Impérial, Ecossais, tapis de ficelle, de corde et de coco. Le meilleur prélat anglais de toute largeur. Lits en fer, berceau d'enfants. Poles en cuivre et en noyer noir, avec bouts et anneaux pour appareiller. Baguettes d'escalier en grande variété. Matelas en laine et en crin. Tapis d'oreillers et traversins en magasin et faits à l'ordre.

Behan Bros. ROMANCE NOUVELLE! BLANCHE, TE SOUVIENT-IL, Paroles de J.-B. Caouette. MUSIQUE DE E. VINCELETTE, Prix 50 cts

Les Meilleurs PIANOS AMÉRICAINS ET CANADIENS Sont ceux fabriqués par W. Knabe & Cie, de Baltimore, New-York, Etats-Unis. Chickering de Boston, Etats-Unis. Stevenson & Co, Kingston, Ont., Canada. Nowcombe & Co, Toronto, Ontario. Hainzinger & Co, G. M. Weber & Co. En vente à Québec seulement chez BERNARD & ALLAIRE.

HARMONIUMS! HARMONIUMS De Doherty & Co., Dominion Organ Co. D. Bell, sons & Co., Pianos et Harmoniums de seconde main à très bas prix. BERNARD & ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique. MACHINE A COUDRE. La nouvelle machine Helmetta, Williams Singer, de famille, New Williams, Domestic, de New-York, Osborn, Wilson Oscillating Shuttle, etc. Seule agence à Québec, BERNARD & ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique, Québec, 4 août 1883—1 an. Z

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New-York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. Messrs J. C. Ayer & Co. Je suis l'hiver dernier, en proie à une humeur qui tourmentait mes membres de démangeaisons intolérables. La nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais au même degré d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation se trouva dissipé. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliora graduellement et devint excellente. Je ne suis resté souffrant pour publier le songe. J'en trouvais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fut fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de vos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. Wilds. Le cas cité ci-dessus est un cas mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées et la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pureté de sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les maladies. Eruptions de la peau, Eczéma, Catarrhe, Erythème, etc. etc. L'usage général, et tout les dosages, d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ce dérangement, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infallible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, et absolument pures de calomel et autres ingrédients viciés.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit: "Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Elles ont guéri de violentes maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médicament je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente."

W. L. PAGE, of W. L. PAGE & Bro., Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882. Jamais elles n'ont manqué. "Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infallible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables."

J. T. HAYES, Mexia, Texas, 17 Juin, 1882. La Constipation guérie. Le Rev. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médicaments de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendues par tous les Droguistes.



CANAUX DU ST-LAURENT.

Avis aux Entrepreneur

DES soumissions cachetées, adressées au sous-signe, et portant la suscription "Soumission pour les canaux du Saint-Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall.

Aussi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Flit, ou division centrale des canaux de Williamsburg. On recevra aussi jusqu'à Mardi, le 27e jour de Novembre prochain, des soumissions pour prolonger les jetées et creuser, etc. le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops.

Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Flit, ainsi que des plans et devis des divers travaux, pourront être examinés à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi, le 30e jour d'Octobre prochain, où des formules imprimées de soumission seront fournies.

Une carte des plans et des devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops, pourront être examinés à ce bureau et à la maison de l'écluseur, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formules imprimées de soumissions seront fournies.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formulaires imprimés, et dans le cas de sociétés commerciales, porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de deux mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnées dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 28 septembre 1883. Québec, 2 octobre 1883—511ps 885

Société de CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC, No 23, RUE ST-JEAN.

A PRÊTER \$15 000, termes et conditions faciles. La Société prête sur propriétés immobilières et sur ses parts.

A VENDRE Une maison rue Richelieu, No 72. do Scott, 79. do Plessis, 11. do des Commissaires, St-Roch. do Laberge, No 10. do St-George, Lévis. do en bois, No 3, rue Ste-Hélène, St-Sauveur.

DEUX TERRAINS VACANTS, l'un situé rue Latourville et l'autre rue St-Olivier, à bien bas prix. Quatre lots vacants, rue Champlain.

A LOUER Un logement, rue Richelieu, No 72. J.-G. GOURDEAU, Secrétaire. Québec, 3 juillet 1883—17 fév. 83.—1 an 746

Avis important!

Bonne Nouvelle!

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'informer les MM. du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreuses pratiques en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du PARROISSIEN NOTE.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit pour la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure. Je recevrai toutes commandes que l'on voudra bien me faire maintenant, pour être expédiées par la maille ou autrement. La livraison de l'ouvrage commencera cette semaine.

L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, et cette nouvelle édition étant très limitée, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande que je ferai exécuter avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au PARROISSIEN NOTE à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1.00 l'exemplaire et à \$10.80 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'en est pas une puisque le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'auparavant) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Etant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié. Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me contier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Eglise, de Cloches ou d'autres articles.

Une visite est respectueusement sollicitée. J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 27 mars 1883 1103

MANUFACTURE

STATUES RELIGIEUSES,

C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreuses pratiques, que nous venons de recevoir un très grand et magnifique choix de statues de toutes sortes:



OUTRE cette importation, nous nous chargerons aussi de faire venir tout autre statue qui puisse être désirée, en terre cuite pour extérieur, et de tout autre matériel. En dehors, nous fabriquons aussi grand nombre de statues de toutes grandeurs et descriptions, aux prix les plus réduits, lesquels nous serons heureux de fournir sur demande, tout en faisant tenir des photographies.

—TOUJOURS EN MAINS— Le plus bel assortiment de chasubles, chapes dalmatiques, voiles, bourses étoles, etc. etc. de toutes descriptions et de tous prix. Nous sollicitons l'honneur d'une visite, si quelque statue est désirée, assurant entière satisfaction sous tous rapports.

C. B. LANCTOT, 347 Québec, 11 octobre 1882—1 an.

C. O. BEDARD

MEUBLIER No 155 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que aménagement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à diner, etc., etc. Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS. Québec, 11 avril 1882.—1 an Y

SOURCES DE ST-LEON.

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines. Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que: Dyspepsie, Rhumatisme, Constipation, maladie du foie.

Cette eau étant prise légèrement chauffée agit promptement sur les intestins. Elle est garantie pouvoir se garder pendant n'importe quel temps et dans tous les climats.

N. B.—Nous donnons plus bas l'analyse du Prof. Ch. E. Chandler, de l'école des Mines du "Columbia College" de New-York:

Table with 2 columns: Substance and Amount. Clorure de Sodium 677,4782; Potassium 13,6170; Lithium 1,6147; Baryum 6099; Strontium 5070; Calcium 3,3338; Magnésium 59,0039; Iodide de Sodium 2479; Bromide de Sodium 8108; Sulfate de chaux 694; Phosphate de Soda 1690; Bicarb. de Chaux 29,4405; Magnésie 82,1280; de fer 6856; Alumine 5830; Silice 1,3594; Denité 1,0118

Gingras & Langlois, Seuls Agents,

54 RUE DU PALAIS, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Québec, 1er juillet 1883.

POUR St-Odon de Cranborne, comté de Dorchester, il est demandé une institutrice d'école élémentaire, capable d'enseigner le français et l'anglais. Salaire \$100, avec logement et chauffage. S'adresser à M. THOMAS SHERRIN, Pres. des Commissaires. Québec, 26 octobre 1883—1 an. 897

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD
Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa.

INTERCOLONIAL
Heure de Québec
Quitteront la Pointe Lévis: Train Express pour Halifax et St-Jean à 7.45 A. M.

GRAND-TRONC
TRAIN MIXTE
Quitteront la Pointe Lévis: Pour Montréal et Portland à 8.40 P. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN
Quittera la station du Palais pour St-Raymond, à 5.30 P. M.; arrivera à St-Raymond à 7.45 P. M.

QUÉBEC-CENTRAL
Le convoi Express quitte Lévis à 12.50 h. P. M., et le convoi mixte à 5.30 h. A. M.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN
Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures.

LIGNE DOMINION
Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE
Le Miramichi, part de Québec tous les quinze jours, le mardi, à 2 heures P. M.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET MONTREAL
Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

SAGUENAY
Les mardis et vendredis à 7.30 a. m. Le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha!

STE-ANNE DE BEAUPRÉ
A partir du 8 Octobre, le vapeur Brothers laissera Québec deux fois par semaine.

ST-ROMUALD ET SILLERY
Le James, capt. Gherty, laisse St-Romuald à huit heures demie, tous les matins.

ST-NICOLAS
Les Laurentides, Capt A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M.

ST-JEAN DESCHAILLONS
Le St-Louis, capt. Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis.

GRONDINES
L'Etoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis.

STE CROIX
Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis.

BERTHIER
Le vapeur Montigny, d'aujourd'hui à la St-Michel, laissera le marché Champlain.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC
QUEBEC STATION DE LEVIS
A. M. 6.45 Express pour Halifax.

ILE D'ORLÉANS ET QUÉBEC
Du bout de l'île de Québec 5.30 A. M. 6.30 A. M.

Chars Urbains
LIGNE DE LA RUE ST-JEAN
Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir.

LIGNE DE ST-ROCH
Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain.

Lignes d'Omnibus
SILLERY, BELLEVUE ET L'ÉGLISE STE-FOYE
L'omnibus partira de la barrière du chemin de Ste-Foye.

LES DIMANCHES
Pour le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont.

LES DIMANCHES
Pour le cimetière Belmont seulement.

LES DIMANCHES
1.00 p. m., 2.00 p. m., 3.00 p. m., et 4.00 p. m.

CAP ROUGE
Départ du Cap Rouge à 8.30 A. M. Arrive à Québec à 10 heures A. M.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY
Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 8 hrs.

CHATEAU RICHER
Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ
Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 1/2 heures P. M.

Ascenseur
Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir.

Marché au Bois

Table with columns: Type of wood, Price per cord. Includes items like Erable, Merisier, Bouleau, etc.

Marché au Charbon

Table with columns: Type of coal, Price per ton. Includes items like Whishah, Sydney, Anthracite, etc.

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECEUIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne.

Vitres colorées

LE SOUSSIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ Unique Agent DANS CE DISTRICT POUR LE "Glacier" patenté.

WM M. MACDONALD.

Québec, 11 août 1883.
Chapeaux de Feutre, HABITS IMPERMEABLES À L'EAU.

PRIX REDUITS!

J. C. PATERSON, 27, RUE BUADE.
Chapeaux de Feutre, Parapluies de Soie!!

J & W REID.

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT le feutre pour toiture.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

AVIS

Le bateau à vapeur BIENVENU ayant été nouvellement peint et radoubé.

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur la rue au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE.

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

ARRANGEMENT D'ETE

LES lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engin suivants.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line.

DE LA MALLE DE LIVERPOOL

PARANT DE LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUÉBEC chaque SAMEDI.

De Québec:

Table listing ship names and departure dates from Québec.

GLASGOW ET QUÉBEC

COREAN 4 novembre. BUENOS AYREAN 13 novembre. HANOVERIAN 20 novembre.

De Halifax:

Table listing ship names and departure dates from Halifax.

R. MORGAN,

Marchand de musique, D'œuvre appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus.

Cloutier et Lapointe.

AVOCATS, No 98, RUE ST-PIERRE. ALFRED GLOUTIER, L. L. L.

1883-Ligne de la Maine royale-1883

VAPEURS POUR LE SAGUENAY, TADOU-SAC, CACOUNA, RIVIERE-DU-LOUP ET LA MALBAIE.

ARRANGEMENTS D'ETE

LES vapeurs se rattachent à Québec avec les bateaux de la Compagnie de Navigation du Richelieu.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. 1883-Arrangements d'ETE-1883

Les trains de voyageurs et de fret circuleront tous les jours comme suit les dimanches exceptés.

CHEMIN DE FER

Table showing train schedules for the Intercolonial Railway.

CHEMIN DE FER

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

La ligne de Ste Anne

A partir du 8 Octobre, le vapeur Brothers laissera Québec deux fois par semaine.

CONDITIONS

Courrier du Canada PRIX DE L'ABONNEMENT EDITION QUOTIDIENNE.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.

Chemin de Fer du Nord.

Table showing train schedules for the Northern Railway.

LEGER BROUSSEAU

EDITEUR-PROPRIETAIRE. DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef.

BAZAR ANNUEL

Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, sous le patronage de S. G. MONSEIGNEUR E. A. TASCHEREAU Archevêque de Québec.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie.



L'ONGUENT est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

AVERTISSEMENTS

Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

CONDITIONS

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.

CONDITIONS

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.

CONDITIONS

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.

CONDITIONS

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.